



World Food Programme  
Programme Alimentaire Mondial  
Programa Mundial de Alimentos  
برنامج الأغذية العالمي

## Conseil d'administration

Session annuelle

Rome, 26–30 juin 2023

Distribution: générale

Point 7 de l'ordre du jour

Date: 17 mai 2023

WFP/EB.A/2023/7-E/3/Add.1

Original: anglais

Rapports d'évaluation

Pour examen

Les documents du Conseil d'administration sont disponibles sur le site Web du PAM (<http://executiveboard.wfp.org>).

## Réponse de la direction aux recommandations issues du rapport succinct de l'évaluation du plan stratégique pour la Zambie (2019–2023)

### Contexte

1. Le présent document contient la réponse de la direction aux recommandations issues du rapport succinct de l'évaluation du plan stratégique de pays établi pour la Zambie pour la période 2019-2023.
2. L'objet de l'évaluation était de recueillir des données factuelles sur la performance du PAM et sur sa contribution à la réalisation des effets directs du plan stratégique de pays, et d'en tirer des enseignements. L'évaluation éclairera les futures activités du PAM en Zambie et l'élaboration du nouveau plan stratégique de pays et elle rend compte des résultats obtenus par le PAM à ses parties prenantes.
3. L'évaluation a reposé sur une méthode mixte et sur une théorie du changement remaniée. Les résultats obtenus par le PAM dans différents domaines transversaux ont aussi été évalués.
4. L'équipe d'évaluation a formulé six recommandations et 24 recommandations subsidiaires, dont 15 sont d'ordre opérationnel et neuf sont d'ordre stratégique. Les recommandations subsidiaires fournissent des indications sur la mise en œuvre de chacune des recommandations.
5. Il est indiqué dans la présente réponse si le PAM accepte, accepte partiellement ou n'accepte pas chacune des recommandations principales et subsidiaires. Y sont précisés également les mesures prévues (ou déjà prises), les entités responsables et le délai de mise en œuvre des recommandations.

### Coordonnateurs responsables:

Mme C. Byenkya  
Directrice de pays  
courriel: [cissy.byenkya@wfp.org](mailto:cissy.byenkya@wfp.org)

M. M. Haile  
Directeur régional  
Afrique australe  
courriel: [menghestab.haile@wfp.org](mailto:menghestab.haile@wfp.org)

<b>RÉPONSE DE LA DIRECTION AUX RECOMMANDATIONS ISSUES DU RAPPORT SUCCINCT DE L'ÉVALUATION DU PLAN STRATÉGIQUE POUR LA ZAMBIE (2019–2023)</b>					
<b>Recommandations principales et subsidiaires (degré de priorité: élevé ou moyen)</b>	<b>Entité responsable de l'application des recommandations (bureaux et unités d'appui entre parenthèses)</b>	<b>Réponse de la direction (recommandation acceptée, partiellement acceptée ou pas acceptée)</b>	<b>Mesures à prendre</b>	<b>Entité responsable de la mise en œuvre des mesures (bureaux et unités d'appui entre parenthèses)</b>	<b>Délai de mise en œuvre</b>
<b>Recommandation 1: Au moment de concevoir le prochain plan stratégique de pays, le PAM devrait:</b>		La recommandation est partiellement acceptée.			
1.1: Recueillir davantage de données et d'éléments factuels sur les besoins des jeunes en situation de vulnérabilité pour éclairer à l'avenir les décisions relatives au ciblage dans le cadre du plan stratégique de pays. Degré de priorité: élevé (Décembre 2023)	Bureau de pays (Bureau régional)	La recommandation est acceptée.	Le PAM fera figurer dans les études de référence du plan stratégique de pays des questions visant à améliorer la connaissance des besoins des jeunes en situation de vulnérabilité, afin d'éclairer les futures décisions de ciblage au titre du prochain plan stratégique de pays.	Bureau de pays (unités chargées du suivi et de l'évaluation, et de l'analyse et de la cartographie de la vulnérabilité)	Décembre 2023
1.2: Réexaminer le Cadre intégré de classification de la sécurité alimentaire et les évaluations axées sur la nutrition pour envisager d'adapter le cas échéant l'implantation géographique des activités de renforcement de la résilience, de façon à ce que les zones mal desservies soient couvertes. Degré de priorité: élevé (Décembre 2023)	Bureau de pays	La recommandation est partiellement acceptée. Le bureau de pays effectue le ciblage en se référant aux évaluations menées au titre du Cadre intégré de classification de la sécurité alimentaire. Il accepte de continuer d'étendre l'implantation géographique de ses activités en ciblant de nouveaux districts dans le nord de la Zambie qui affichent des taux de malnutrition élevés, au moyen d'un appui en faveur d'interventions conçues pour faire évoluer la société et les comportements plutôt que d'activités de renforcement de la résilience. Dans le nord de la Zambie, les taux élevés de malnutrition ne sont pas associés à l'insécurité alimentaire ni au manque de résilience, mais au manque de diversité du régime alimentaire.	Le PAM étendra l'implantation géographique de ses activités afin de cibler de nouveaux districts dans le nord de la Zambie qui affichent des taux de malnutrition élevés. Ses interventions seront axées sur l'évolution de la société et des comportements à l'appui de la diversification du régime alimentaire.	Bureau de pays (unités chargées de l'analyse et de la cartographie de la vulnérabilité, et des programmes)	Juin 2025

<b>RÉPONSE DE LA DIRECTION AUX RECOMMANDATIONS ISSUES DU RAPPORT SUCCINCT DE L'ÉVALUATION DU PLAN STRATÉGIQUE POUR LA ZAMBIE (2019–2023)</b>					
<b>Recommandations principales et subsidiaires (degré de priorité: élevé ou moyen)</b>	<b>Entité responsable de l'application des recommandations (bureaux et unités d'appui entre parenthèses)</b>	<b>Réponse de la direction (recommandation acceptée, partiellement acceptée ou pas acceptée)</b>	<b>Mesures à prendre</b>	<b>Entité responsable de la mise en œuvre des mesures (bureaux et unités d'appui entre parenthèses)</b>	<b>Délai de mise en œuvre</b>
1.3: Assurer plus en amont une collaboration plus étroite avec le Gouvernement zambien lors de l'élaboration du nouveau plan stratégique de pays. Degré de priorité: élevé (Décembre 2023)	Bureau de pays	La recommandation est acceptée.	Le PAM se concertera avec les parties prenantes, notamment le Gouvernement, les donateurs, les entités du secteur privé et les organisations de la société civile, pour élaborer le nouveau plan stratégique de pays.	Bureau de pays (direction, et unités chargées des partenariats et des programmes)	Juin 2023
1.4: Mener une évaluation détaillée de la problématique femmes-hommes pour étayer la réorientation vers une transformation des relations entre les femmes et les hommes dans le nouveau plan stratégique de pays et, en particulier, pour donner forme aux interventions ciblant les femmes et les filles. Degré de priorité: élevé (Janvier 2024)	Bureau de pays (bureau régional)	La recommandation est acceptée.	Le PAM réalisera une évaluation et une analyse approfondies de la problématique femmes-hommes pour éclairer la mise en œuvre des interventions contribuant à la transformation des relations entre les femmes et les hommes, et la mise en œuvre des actions ciblées favorisant l'avancement des femmes et des filles.	Bureau de pays (unités chargées de la problématique femmes-hommes, du suivi et de l'évaluation, de l'analyse et de la cartographie de la vulnérabilité, et des programmes)	Décembre 2023
1.5: Définir le rôle du secteur privé dans le renforcement durable des systèmes alimentaires de la Zambie en vue d'éclairer la nouvelle stratégie du pays en matière de collaboration avec le secteur privé. Degré de priorité: élevé (Janvier 2024)	Bureau de pays (bureau régional)	La recommandation est acceptée.	Le PAM établira sous sa forme définitive et mettra en œuvre une stratégie de collaboration avec le secteur privé, qui sera cohérente avec les grandes orientations du nouveau plan stratégique de pays.	Bureau de pays (unités chargées des partenariats et des programmes)	Décembre 2023

<b>RÉPONSE DE LA DIRECTION AUX RECOMMANDATIONS ISSUES DU RAPPORT SUCCINCT DE L'ÉVALUATION DU PLAN STRATÉGIQUE POUR LA ZAMBIE (2019–2023)</b>					
<b>Recommandations principales et subsidiaires (degré de priorité: élevé ou moyen)</b>	<b>Entité responsable de l'application des recommandations (bureaux et unités d'appui entre parenthèses)</b>	<b>Réponse de la direction (recommandation acceptée, partiellement acceptée ou pas acceptée)</b>	<b>Mesures à prendre</b>	<b>Entité responsable de la mise en œuvre des mesures (bureaux et unités d'appui entre parenthèses)</b>	<b>Délai de mise en œuvre</b>
1.6: Envisager d'offrir un appui au Gouvernement zambien sur le plan des systèmes nationaux d'alerte rapide, au regard des chocs climatiques. Degré de priorité: moyen (Mai 2024)	Bureau de pays (bureau régional)	La recommandation est acceptée.	Le PAM apportera au Gouvernement zambien un appui technique sur le plan des systèmes nationaux d'alerte rapide.	Bureau de pays (unité chargée des programmes)	Septembre 2023
<b>Recommandation 2: Le PAM devrait élargir son portefeuille d'activités dans le domaine de la nutrition.</b>		La recommandation est acceptée.			
2.1: Le PAM devrait envisager de renforcer davantage les structures de coordination institutionnelles axées sur la nutrition, surtout aux niveaux des districts et des sous-districts, pour améliorer leur fonctionnalité. Degré de priorité: élevé (Mai 2024)	Bureau de pays	La recommandation est acceptée.	Le PAM dispensera une formation aux membres des comités de coordination de district chargés de la nutrition et à ceux des comités de coordination de quartier chargés de la nutrition pour améliorer la coordination et la planification des interventions nutritionnelles.	Bureau de pays (unité chargée des programmes)	Juin 2024

<b>RÉPONSE DE LA DIRECTION AUX RECOMMANDATIONS ISSUES DU RAPPORT SUCCINCT DE L'ÉVALUATION DU PLAN STRATÉGIQUE POUR LA ZAMBIE (2019–2023)</b>					
<b>Recommandations principales et subsidiaires (degré de priorité: élevé ou moyen)</b>	<b>Entité responsable de l'application des recommandations (bureaux et unités d'appui entre parenthèses)</b>	<b>Réponse de la direction (recommandation acceptée, partiellement acceptée ou pas acceptée)</b>	<b>Mesures à prendre</b>	<b>Entité responsable de la mise en œuvre des mesures (bureaux et unités d'appui entre parenthèses)</b>	<b>Délai de mise en œuvre</b>
<p>2.2: Le PAM devrait encourager la mise en œuvre, par le Gouvernement zambien, des recommandations issues de l'analyse du déficit alimentaire et nutritionnel, et envisager d'appuyer le processus d'élaboration de la future politique de la Zambie en matière d'alimentation et de nutrition.</p> <p>Degré de priorité: élevé (Conformément à l'échéance convenue avec le Gouvernement zambien)</p>	Bureau de pays	La recommandation est acceptée.	<p>Le PAM plaidera auprès du Gouvernement pour que celui-ci applique ces recommandations, et il l'encouragera à systématiser la réalisation d'analyses du déficit alimentaire et nutritionnel et à en conduire plus régulièrement, avec l'appui technique du PAM.</p> <p>Le PAM fournira un appui technique à la Commission nationale de l'alimentation et de la nutrition aux fins de l'élaboration et de la mise en œuvre de la politique en matière d'alimentation et de nutrition.</p>	<p>Bureau de pays (direction et unité chargée des programmes)</p> <p>Bureau de pays (unité chargée des programmes, bureau régional, Siège)</p>	<p>Décembre 2024</p> <p>Décembre 2024</p>
<p>2.3: Le PAM devrait se concerter avec la Commission nationale de l'alimentation et de la nutrition au sujet de l'actualisation envisagée du réseau des entreprises du Mouvement pour le renforcement de la nutrition, afin de veiller à ce que ses membres se mobilisent autour des questions de nutrition et à ce qu'elle prenne la direction dudit réseau, et de manière à appuyer la décentralisation de ce réseau au niveau des districts.</p> <p>Degré de priorité: moyen (Mai 2024)</p>	Bureau de pays	La recommandation est acceptée.	<p>Avec le concours de la Commission nationale de l'alimentation et de la nutrition, le PAM appuiera l'organisation de formations de mise à niveau à l'intention des entreprises membres du réseau des entreprises du Mouvement pour le renforcement de la nutrition, afin de dynamiser ce réseau.</p> <p>Le PAM aidera la Commission nationale de l'alimentation et de la nutrition et les ministères concernés à élaborer une stratégie permettant de repérer et de mobiliser de nouveaux membres du réseau à l'échelon des districts.</p>	<p>Bureau de pays (Unité chargée des programmes)</p> <p>Bureau de pays (unité chargée des programmes)</p>	<p>Décembre 2024</p> <p>Décembre 2024</p>

<b>RÉPONSE DE LA DIRECTION AUX RECOMMANDATIONS ISSUES DU RAPPORT SUCCINCT DE L'ÉVALUATION DU PLAN STRATÉGIQUE POUR LA ZAMBIE (2019–2023)</b>					
<b>Recommandations principales et subsidiaires (degré de priorité: élevé ou moyen)</b>	<b>Entité responsable de l'application des recommandations (bureaux et unités d'appui entre parenthèses)</b>	<b>Réponse de la direction (recommandation acceptée, partiellement acceptée ou pas acceptée)</b>	<b>Mesures à prendre</b>	<b>Entité responsable de la mise en œuvre des mesures (bureaux et unités d'appui entre parenthèses)</b>	<b>Délai de mise en œuvre</b>
<b>Recommandation 3: Le PAM devrait renforcer sa mobilisation dans la sphère de la protection sociale.</b>		La recommandation est acceptée.			
3.1: Le PAM devrait définir sa stratégie destinée à appuyer, à la faveur du renforcement des capacités du pays, le développement du système zambien de protection sociale (fondée sur les 12 composantes fondamentales d'un système national de protection sociale). Degré de priorité: élevé (Janvier 2024)	Bureau de pays (bureau régional)	La recommandation est acceptée.	Le PAM évaluera les capacités du Gouvernement en matière de protection sociale et recensera les domaines dans lesquels l'apport d'un appui technique supplémentaire sera nécessaire.	Bureau de pays (unité chargée des programmes)	Décembre 2024
3.2: Le PAM devrait davantage coordonner son action avec celle d'autres parties prenantes du domaine de la protection sociale, comme la Banque mondiale, le Fonds des Nations Unies pour l'enfance et le Ministère du développement communautaire et du bien-être social. Degré de priorité: élevé (Août 2024)	Bureau de pays	La recommandation est acceptée.	Le PAM continuera de participer aux réunions de coordination sur la protection sociale tenues avec les autres parties prenantes, notamment la Banque mondiale, le Fonds des Nations Unies pour l'enfance et le Ministère du développement communautaire et du bien-être social.	Bureau de pays (unité chargée des programmes)	Juin 2024

<b>RÉPONSE DE LA DIRECTION AUX RECOMMANDATIONS ISSUES DU RAPPORT SUCCINCT DE L'ÉVALUATION DU PLAN STRATÉGIQUE POUR LA ZAMBIE (2019–2023)</b>					
<b>Recommandations principales et subsidiaires (degré de priorité: élevé ou moyen)</b>	<b>Entité responsable de l'application des recommandations (bureaux et unités d'appui entre parenthèses)</b>	<b>Réponse de la direction (recommandation acceptée, partiellement acceptée ou pas acceptée)</b>	<b>Mesures à prendre</b>	<b>Entité responsable de la mise en œuvre des mesures (bureaux et unités d'appui entre parenthèses)</b>	<b>Délai de mise en œuvre</b>
<p>3.3: Le PAM devrait envisager d'aider le Gouvernement à faire réaliser une évaluation des effets du programme de repas scolaires utilisant la production locale sur l'assiduité, la scolarisation et l'apport nutritionnel dont bénéficient les écoliers, et de définir une stratégie de retrait vis-à-vis de ce programme.</p> <p>Degré de priorité: moyen (Août 2024)</p>	Bureau de pays	La recommandation est acceptée.	<p>Le PAM se concertera avec le Ministère de l'éducation et aidera celui-ci à coopérer avec la Coalition mondiale pour les repas scolaires aux fins de la conduite d'une étude concernant les effets du programme de repas scolaires utilisant la production locale sur l'assiduité, la scolarisation et la poursuite des études, ainsi que sur l'apport nutritionnel dont bénéficient les écoliers.</p> <p>Le PAM soutiendra aussi l'élaboration par le Ministère de l'éducation d'un plan de pérennisation des composantes du programme de repas scolaires utilisant la production locale appuyé par le PAM.</p>	<p>Bureau de pays (unité chargée des programmes)</p> <p>Bureau de pays (unité chargée des programmes)</p>	<p>Décembre 2024</p> <p>Décembre 2024</p>
<p>3.4: Le PAM devrait œuvrer auprès du Gouvernement zambien pour faire en sorte que le programme de repas scolaires utilisant la production locale soit utilisé pour offrir des débouchés aux petits exploitants.</p> <p>Degré de priorité: moyen (Août 2024)</p>	Bureau de pays	La recommandation est acceptée.	Le PAM épaulera le Ministère de l'éducation en créant des liens entre les petits exploitants, en particulier les femmes et les jeunes, et les écoles conduisant des programmes de repas scolaires, afin d'offrir à ces petits exploitants des débouchés pour leurs excédents commercialisables.	Bureau de pays (unité chargée des programmes)	Décembre 2024

<b>RÉPONSE DE LA DIRECTION AUX RECOMMANDATIONS ISSUES DU RAPPORT SUCCINCT DE L'ÉVALUATION DU PLAN STRATÉGIQUE POUR LA ZAMBIE (2019–2023)</b>					
<b>Recommandations principales et subsidiaires (degré de priorité: élevé ou moyen)</b>	<b>Entité responsable de l'application des recommandations (bureaux et unités d'appui entre parenthèses)</b>	<b>Réponse de la direction (recommandation acceptée, partiellement acceptée ou pas acceptée)</b>	<b>Mesures à prendre</b>	<b>Entité responsable de la mise en œuvre des mesures (bureaux et unités d'appui entre parenthèses)</b>	<b>Délai de mise en œuvre</b>
<b>Recommandation 4: Le PAM devrait procéder à d'autres améliorations en vue de garantir le respect des principes transversaux.</b>		La recommandation est acceptée.			
4.1: Au moment de concevoir des interventions en faveur de l'avancement des femmes ou de la transformation des relations entre les femmes et les hommes, le PAM devrait rendre compte des difficultés spécifiques rencontrées par les femmes et des moyens de les atténuer ou de les résoudre grâce aux activités envisagées. Degré de priorité: moyen (Conformément aux échéances de la conception de nouvelles interventions)	Bureau de pays (bureau régional)	La recommandation est acceptée.	Le PAM mènera une analyse approfondie de la problématique femmes-hommes pour repérer les difficultés que rencontrent les femmes et les filles aussi bien dans les zones rurales que dans les zones urbaines, et il recommandera la mise en œuvre d'interventions visant à favoriser l'avancement des femmes, à remédier aux obstacles auxquels elles se heurtent et à s'attaquer aux causes profondes des inégalités femmes- hommes.	Bureau de pays (unités chargées de la problématique femmes-hommes, du suivi et de l'évaluation, et des programmes)	Décembre 2024
4.2: Le PAM devrait accroître le nombre de femmes employées dans les bureaux de terrain où la représentation féminine est insuffisante. Degré de priorité: moyen (Août 2024)	Bureau de pays	La recommandation est acceptée.	Le PAM élaborera une stratégie encourageant les femmes à présenter leurs candidatures aux postes affectés dans les bureaux de terrain, afin de remédier progressivement à la sous-représentation des femmes dans ces bureaux.	Bureau de pays (unité chargée des ressources humaines)	Juin 2024

<b>RÉPONSE DE LA DIRECTION AUX RECOMMANDATIONS ISSUES DU RAPPORT SUCCINCT DE L'ÉVALUATION DU PLAN STRATÉGIQUE POUR LA ZAMBIE (2019–2023)</b>					
<b>Recommandations principales et subsidiaires (degré de priorité: élevé ou moyen)</b>	<b>Entité responsable de l'application des recommandations (bureaux et unités d'appui entre parenthèses)</b>	<b>Réponse de la direction (recommandation acceptée, partiellement acceptée ou pas acceptée)</b>	<b>Mesures à prendre</b>	<b>Entité responsable de la mise en œuvre des mesures (bureaux et unités d'appui entre parenthèses)</b>	<b>Délai de mise en œuvre</b>
4.3: Le PAM devrait prôner la mise en place de parcelles boisées dans les écoles participant au programme d'alimentation scolaire, afin de réduire autant que possible l'abattage des arbres. Degré de priorité: moyen (Août 2024)	Bureau de pays	La recommandation est acceptée.	Le PAM préconisera l'emploi de fourneaux à bon rendement énergétique pour la préparation des repas scolaires et la plantation de parcelles boisées dans les écoles qui participent au programme de repas scolaires utilisant la production locale.	Bureau de pays (direction et unité chargée des programmes)	Décembre 2024
4.4: Le PAM devrait renforcer les mécanismes communautaires de remontée de l'information en vue d'en élargir la couverture et de recueillir plus largement les réclamations des bénéficiaires, en particulier les bénéficiaires des activités d'appui au renforcement de la résilience ou au renforcement des capacités du pays. Degré de priorité: moyen (Mai 2024)	Bureau de pays	La recommandation est acceptée.	Le PAM étendra la portée de ses mécanismes communautaires de remontée de l'information et d'intervention de manière à couvrir les activités relatives à la résilience et au renforcement des capacités.	Bureau de pays (unités chargées du suivi et de l'évaluation, et des programmes). Bureau régional (unité chargée de la protection et de la responsabilité à l'égard des populations touchées).	Juin 2024

<b>RÉPONSE DE LA DIRECTION AUX RECOMMANDATIONS ISSUES DU RAPPORT SUCCINCT DE L'ÉVALUATION DU PLAN STRATÉGIQUE POUR LA ZAMBIE (2019–2023)</b>					
<b>Recommandations principales et subsidiaires (degré de priorité: élevé ou moyen)</b>	<b>Entité responsable de l'application des recommandations (bureaux et unités d'appui entre parenthèses)</b>	<b>Réponse de la direction (recommandation acceptée, partiellement acceptée ou pas acceptée)</b>	<b>Mesures à prendre</b>	<b>Entité responsable de la mise en œuvre des mesures (bureaux et unités d'appui entre parenthèses)</b>	<b>Délai de mise en œuvre</b>
<b>Recommandation 5: Le PAM doit repenser sa stratégie de financement et sa façon d'aborder les activités liées aux interventions d'urgence en faveur des réfugiés.</b>		La recommandation est acceptée.			
5.1: Avec le Haut-Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés, le PAM devrait étudier, les obstacles qui l'empêchent d'étendre l'appui qu'il assure en matière de renforcement de la résilience, de manière à intégrer les réfugiés et les communautés d'accueil parmi les groupes cibles. Degré de priorité: élevé (Décembre 2023)	Bureau de pays	La recommandation est acceptée.	Le PAM ajoutera des activités visant à améliorer les moyens d'existence et l'autonomie à ses interventions en cas de crise qui ciblent des bénéficiaires, notamment les réfugiés au titre du premier effet direct du plan stratégique de pays de deuxième génération.	Bureau de pays (direction et unité chargée des programmes)	Décembre 2024
5.2: En partenariat avec le Haut-Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés, le PAM, devrait plaider pour que le Gouvernement zambien s'attaque aux obstacles qui empêchent les réfugiés (et les communautés d'accueil) d'accéder aux mesures visant à renforcer la résilience. Degré de priorité: élevé (Janvier 2024)	Bureau de pays	La recommandation est acceptée.	Le PAM et le Haut-Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés plaideront pour l'assouplissement des restrictions de la liberté de circulation des réfugiés, l'amélioration de leur accès à l'éducation et aux possibles débouchés économiques à l'extérieur des camps, ainsi que l'allocation de parcelles aux ménages de réfugiés afin qu'ils puissent assurer leur propre production.	Bureau de pays (direction et unités chargées des programmes et des partenariats)	Juin 2024

<b>RÉPONSE DE LA DIRECTION AUX RECOMMANDATIONS ISSUES DU RAPPORT SUCCINCT DE L'ÉVALUATION DU PLAN STRATÉGIQUE POUR LA ZAMBIE (2019–2023)</b>					
<b>Recommandations principales et subsidiaires (degré de priorité: élevé ou moyen)</b>	<b>Entité responsable de l'application des recommandations (bureaux et unités d'appui entre parenthèses)</b>	<b>Réponse de la direction (recommandation acceptée, partiellement acceptée ou pas acceptée)</b>	<b>Mesures à prendre</b>	<b>Entité responsable de la mise en œuvre des mesures (bureaux et unités d'appui entre parenthèses)</b>	<b>Délai de mise en œuvre</b>
5.3: Le PAM devrait élargir ses sources de financement pour inclure le secteur des entreprises, y compris nouer de nouveaux partenariats innovants avec des sociétés de premier plan, des fondations philanthropiques, des particuliers et le Fonds vert pour le climat.  Degré de priorité: élevé (Janvier 2024)	Bureau de pays (bureau régional)	La recommandation est acceptée.	Le PAM développera ses partenariats et redoublera d'efforts pour mobiliser des ressources auprès des donateurs traditionnels et non traditionnels.	Bureau de pays (direction et unités chargées des partenariats et des programmes)	Juin 2024
<b>Recommandation 6: Le PAM devrait continuer de consolider son approche du renforcement de la résilience et des moyens d'existence des petits exploitants agricoles.</b>		La recommandation est partiellement acceptée.			
6.1: Le PAM devrait continuer d'investir dans des infrastructures et des plateformes communes qui facilitent les services interentreprises.  Degré de priorité: moyen (Mai 2024)	Bureau de pays (bureau régional)	La recommandation est acceptée.	Le PAM mobilisera davantage de coopératives sur les plateformes interentreprises existantes, comme l'application de marché de producteurs en ligne "Virtual Farmers' Market" MAANO.  En outre, il élargira la portée des plateformes interentreprises existantes afin qu'elles puissent être utilisées par les petits exploitants et par le secteur privé.	Bureau de pays (unité chargée des programmes, bureau régional)  Bureau de pays (unité chargée des programmes)	Juin 2024  Juin 2024

<b>RÉPONSE DE LA DIRECTION AUX RECOMMANDATIONS ISSUES DU RAPPORT SUCCINCT DE L'ÉVALUATION DU PLAN STRATÉGIQUE POUR LA ZAMBIE (2019–2023)</b>					
<b>Recommandations principales et subsidiaires (degré de priorité: élevé ou moyen)</b>	<b>Entité responsable de l'application des recommandations (bureaux et unités d'appui entre parenthèses)</b>	<b>Réponse de la direction (recommandation acceptée, partiellement acceptée ou pas acceptée)</b>	<b>Mesures à prendre</b>	<b>Entité responsable de la mise en œuvre des mesures (bureaux et unités d'appui entre parenthèses)</b>	<b>Délai de mise en œuvre</b>
6.2: Le PAM devrait envisager d'aider les petits exploitants sur les marchés de bétail compte tenu de leur valeur ajoutée sur le plan de la diversité alimentaire et de la création de revenus, et ce, en consultation avec l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture et le Fonds international de développement agricole. Degré de priorité: moyen (Août 2024)	Bureau de pays	La recommandation est acceptée.	Le PAM sensibilisera les coopératives à l'utilisation de ses plateformes interentreprises existantes, comme l'application de marché de producteurs en ligne MAANO, pour commercialiser les produits du petit élevage. Il recommandera au Gouvernement d'investir davantage dans un système d'assurance indicelle adapté au secteur de l'élevage et dans la sensibilisation des petits exploitants aux avantages de ce type de système.	Bureau de pays (unité chargée des programmes)  Bureau de pays (unité chargée des programmes)	Décembre 2024  Décembre 2024
6.3: Le PAM devrait faire réaliser une étude de faisabilité concernant la pratique d'une agriculture commerciale par les agriculteurs vivant dans des zones reculées et examiner les possibilités de partenariat avec le secteur privé. Degré de priorité: élevé (Mars 2024)	Bureau de pays	La recommandation est acceptée.	Le PAM réalisera une analyse des filières sous l'angle de la problématique femmes-hommes afin de recenser les possibilités d'agriculture commerciale et de création de valeur ajoutée en collaboration avec le secteur privé.	Bureau de pays (unité chargée des programmes, bureau régional, Siège)	Décembre 2024

<b>RÉPONSE DE LA DIRECTION AUX RECOMMANDATIONS ISSUES DU RAPPORT SUCCINCT DE L'ÉVALUATION DU PLAN STRATÉGIQUE POUR LA ZAMBIE (2019–2023)</b>					
<b>Recommandations principales et subsidiaires (degré de priorité: élevé ou moyen)</b>	<b>Entité responsable de l'application des recommandations (bureaux et unités d'appui entre parenthèses)</b>	<b>Réponse de la direction (recommandation acceptée, partiellement acceptée ou pas acceptée)</b>	<b>Mesures à prendre</b>	<b>Entité responsable de la mise en œuvre des mesures (bureaux et unités d'appui entre parenthèses)</b>	<b>Délai de mise en œuvre</b>
<p>6.4: Le PAM devrait appuyer le renforcement des capacités du pays au niveau des sous-districts, compte tenu des investissements décentralisés et des programmes rendus possibles par l'intermédiaire du Fonds de développement des circonscriptions zambiennes, et nouer des partenariats stratégiques avec le Ministère des collectivités locales et du développement rural et le Ministère du développement des petites et moyennes entreprises.</p> <p>Degré de priorité: moyen (Août 2024)</p>	Bureau de pays	<p>La recommandation est partiellement acceptée.</p> <p>Le bureau de pays accepte d'aider les bénéficiaires du PAM à obtenir des financements incitatifs, en les mettant en relation par exemple avec le Fonds de développement des circonscriptions. Toutefois, le renforcement des capacités du pays au niveau des sous-districts concernant les investissements et les programmes décentralisés ne relève pas du mandat du PAM.</p>	<p>Le PAM coopèrera avec le Ministère du développement local et rural et le Ministère du développement des petites et moyennes entreprises et s'emploiera à mettre les bénéficiaires ciblés en relation avec des sources de financements incitatifs, notamment le Fonds de développement des circonscriptions.</p>	Bureau de pays (Unité chargée des programmes)	Juin 2025